L'avenir est affaire de Prévoyance

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNMI : objectif 100 M€ en 2020

Réunie à Paris ce mardi 20 juin, l'assemblée générale de l'UNMI, présidée par Michel Liautard, a statué sur les comptes de l'exercice 2016 et approuvé le plan stratégique AGILE 2020.

2016 une année de développement

Avec un chiffre d'affaire global de 64,8 M€, l'année 2016 est marquée par la reprise du développement, après un exercice 2015 de transition, au cours duquel l'UNMI s'était donné les moyens de son autonomie.

La croissance, de 36 M€, résulte notamment de l'activité ACS, avec la montée en charge en année pleine de l'offre « Proxime Santé », une des onze offres retenues par les pouvoirs publics en 2015 dans le cadre du nouveau dispositif d'aide à la complémentaire santé (ACS).

Les moyens de gestion ont été consolidés, notamment avec le démarrage, au 1er avril, d'un nouvel applicatif dédié à la prévoyance.

Les effectifs sont passés de 26 à 44 salariés, avec l'intégration de l'ensemble des salariés de l'ULM Prévoyance à la suite de l'opération de fusion approuvée le 4 novembre 2016 par l'autorité de tutelle, avec effet rétroactif au 1er janvier et le renforcement des fonctions de contrôle interne et gestion des risques, conformité, audit interne et actuariat.

L'assemblée a également ratifié l'adhésion de deux nouvelles mutuelles, NOVAMUT et la MACD (Mutuelle des Auteurs Compositeurs dramatiques).

Le plan stratégique « Agile 2020 », une ambition au service des mutuelles

« *Maintenant que les fondations sont consolidées, il s'agit de fixer un cap et de donner un cadre à notre développement pour les années à venir* » explique Loredana Maïer, directrice générale.

Le plan stratégique 2020 réaffirme comme axe prioritaire le développement des activités au service des mutuelles, dans le domaine de la prévoyance, pour compléter leur offre de santé, de la réassurance, pour les aider à maîtriser leurs risques, et dans le domaine des services.

L'avenir est affaire de Prévoyance

L'UNMI se veut ainsi une plateforme d'expertises qui accompagne le développement des mutuelles, en leur offrant une assistance juridique, comptable, technique mais aussi commerciale.

C'est ainsi qu'elle expérimente la mise à disposition d'un commercial qui accompagne les conseillers mutualistes dans le développement de leur portefeuille.

En complément, à l'instar de ce que font déjà certaines mutuelles, l'UNMI ne s'interdit pas de rechercher des relais de croissance sur d'autres marchés, courtiers, mandataires ou réseaux bancaires.

Enfin, elle mettra en oeuvre ses valeurs de solidarité en proposant des solutions à une clientèle qui éprouve des difficultés d'accès aux offres de prévoyance et de santé classique.

Elle a déjà pris des initiatives dans ce sens avec l'aide à la complémentaire santé ou l'offre ACPA (Agir Contre la perte d'Autonomie) qui permet à des personnes en situation de dépendance de mobiliser leur patrimoine immobilier. Une des pistes de réflexion est d'offrir une solution d'assurance emprunteurs, destinée aux seniors.

Ce plan se traduit par une ambition forte de développement : 100 M€ à l'horizon 2020 ! Il sera décliné en plans annuels ou pluriannuels qui feront l'objet d'un bilan lors de chaque assemblée générale.

Rendez-vous donc en juin 2018 !

L'avenir est affaire de Prévoyance

L'UNMI, le partenaire indépendant à l'écoute, au service et aux cotés des mutuelles.

L'**UNMI, l'Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle**, est une union de mutuelles à but non lucratif. Elle rassemble aujourd'hui **80 adhérents qui protègent plus de 10 millions de personnes**.

Elle met son expertise au service des mutuelles pour innover et compléter leur offre par des solutions de prévoyance, d'épargne et de dépendance conçues sur mesure.

A l'écoute des mutuelles, elle s'affirme ainsi comme un **acteur majeur de l'économie sociale et du monde mutualiste**.

UNMI - Union Nationale Mutualiste Interprofessionnelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité immatriculée sous le SIREN 784718207 - Siège social 50 avenue Daumesnil 75012 PARIS - www.unmi.eu

Contact presse :

Marie-Laure Molko - Tél : 01 76 41 00 32 / 06 70 16 45 15 - **E-mail : marie-laure.molko@taly.eu**

TALY